

CESSATION D'ACTIVITÉ

Une relève extra-familiale garantit la survie de deux domaines vaudois

Ludovic Pillonel

Deux agriculteurs de Peney-le-Jorat (VD) en communauté partielle d'exploitation ont décidé de confier leurs domaines à leurs employés, certains que ces derniers sauront prendre soin de leur patrimoine familial.

La nouvelle année est à peine entamée mais Jacques et Claude Gavillet ont déjà vu une bonne résolution se concrétiser. Depuis le 1^{er} janvier, leurs exploitations respectives sont en main de Patrik Pereira et Joël Croce, leurs anciens employés.

Cette reprise simultanée hors du cadre familial constitue un soulagement et une source de satisfaction pour les deux hommes de Peney-le-Jorat (VD), en communauté partielle d'exploitation depuis 2003. Elle permet aussi à deux jeunes agriculteurs sans domaine de vivre de leur passion.

«Financièrement, nous aurions sans doute pu réaliser une bonne affaire en louant nos terres à des collègues de la région, mais nous ne voulions pas que nos biens soient dispersés et que les bâtiments tombent petit à petit à l'abandon», commente Jacques Gavillet.

L'aspect émotionnel au premier plan

Sa voix teintée d'émotion montre bien où se situe l'enjeu de la démarche. La valeur affective associée au patrimoine qu'il s'agit de remettre après

s'être battu une quarantaine d'années en sa faveur a largement surpassé les paramètres logistiques et administratifs de la cessation d'activité.

Les deux domaines appartiennent aux familles Gavillet depuis 1804, respectivement 1875, un sacré bail. L'idée de les confier à des tiers a donc été le résultat d'un long cheminement, à mesure que le poids des années se faisait sentir et après avoir obtenu la certitude que l'entourage ne souhaitait pas reprendre le flambeau. «L'un de mes fils termine son Master en droit. L'autre va achever la même formation en génie mécanique. Ils ont aidé à la ferme durant leurs études, sans pour autant avoir envie d'exercer cette profession. Leur mettre la pression n'aurait pas été envisageable», déclare-t-il. Même son de cloche du côté de Claude Gavillet, dont le fils s'est orienté dans la serrurerie et a obtenu le brevet de constructeur métallique. Quant à sa fille, elle a opté pour le métier de pâtissière-confiseuse.

Lorsqu'ils ont été mentalement prêts à remettre leurs biens, leurs employés respectifs ont répondu favorablement à leur sollicitation. Joël Croce, d'Oulens-sous-Echalens (VD), avait effectué sa première année d'apprentissage chez Jacques Gavillet en 2011-2012. Après un an sous les drapeaux et cinq mois dans une exploitation canadienne, il était revenu prêter main-forte à son ancien mentor en septembre 2015. «Mes parents ne sont pas agriculteurs, mais mes grands-parents avaient un domaine à Eclépens», explique le jeune homme, heureux de



Patrik Pereira, Claude Gavillet, Joël Croce et Jacques Gavillet dans l'étable qui héberge les vaches laitières et le jeune bétail (de gauche à droite).

L. PILLONEL

reprendre les rênes d'une entreprise saine, aux installations performantes (lire l'encadré ci-dessous).

Enfant du village, Patrik Pereira, son futur associé, n'avait pas davantage la possibilité d'hériter d'une structure agricole dans sa famille. «Mon père a été l'employé de Claude Gavillet durant de nombreuses années. J'ai toujours été autour des vaches», relève-t-il. Les deux jeunes agriculteurs avouent que, sans bénéficier de cette opportunité, ils auraient sans doute quitté leurs employeurs pour se mettre à la recherche d'un autre domaine à reprendre.

«Leur passion pour le métier et leur esprit d'entrepre-

neur nous ont convaincus. Nous avons confiance en ces forces nouvelles. Leur enthousiasme fait du bien et les membres de notre entourage sont ravis», explique Jacques Gavillet.

L'union fait la force

Partenaires dans la production laitière depuis de nombreuses années, les deux futurs retraités avaient à cœur de transmettre cette activité à un tandem, convaincus qu'une collaboration efficace et équitable peut surmonter les contraintes liées à la détention du bétail. «Il y a quelques inconvénients à travailler à deux, comme une moins grande liberté dans la manière de s'organiser et la prise de décisions, mais les avantages sont plus nombreux à mes yeux. On ne souffre par exemple plus de solitude et l'autre nous incite à nous remettre en question. Il faut par contre veiller à faire sa part, même lorsque l'on en a moins envie, par respect pour son collègue», commente Jacques Gavillet.

L'histoire des deux domaines agricoles s'écrit désormais dans un seul livre,

puisque le nouveau duo aux commandes a choisi le régime de la communauté complète d'exploitation. «Cette configuration permet de tenir une seule comptabilité au lieu de trois, mais aussi de diminuer le nombre d'outils et de machines», précise Jacques Gavillet.

Lait de fromagerie et plants de patates

Aucun bouleversement n'est en revanche envisagé en ce qui concerne l'orientation de la structure. La production de plants de pommes de terre pour le compte de la Société coopérative des sélectionneurs ASS continuera d'occuper en priorité les deux agriculteurs, au même titre que le bétail, dont les quelque 520 000 kg de lait sont livrés annuellement à la Fromagerie du Haut-Jorat. «Notre troupeau représente environ 80 UGB dans sa totalité, et nous avons 18 hectares réservés à la culture de patates, dont deux destinés aux pommes de terre de consommation», détaille Patrik Pereira.

Les deux jeunes agriculteurs se définissent comme très différents mais complé-

mentaires. Alors que Joël Croce prendra en charge la culture de pommes de terre, son homologue aura le bétail sous sa responsabilité. Chacun sera toutefois capable de remplacer l'autre en son absence.

De l'aveu de Jacques Gavillet, les exploitants en herbe semblent bien appréciés au village. Ils auront à cœur de continuer à s'engager pour les intérêts communs d'une région dont le futur retraité loue l'état d'esprit. «Malgré la concurrence qu'ils incarnent les uns pour les autres, les agriculteurs du coin tirent à la même corde. Le Gruyère de notre société coopérative de fromagerie a été désigné pour la seconde fois fromage d'excellence du Conseil d'Etat vaudois. C'est une belle marque de reconnaissance pour notre travail», souligne-t-il.

Cap sur la voile et le jardinage

Titulaire du permis de voilier, il se réjouit de s'adonner à sa nouvelle passion sur le lac de Neuchâtel. Quant à Claude Gavillet, il pourrait consacrer une bonne partie de son temps à des activités de jardinage.

Tous deux resteront à disposition de la relève, par exemple lors de la période de la récolte des plants de pommes de terre, particulièrement gourmande en main-d'œuvre. Ils veilleront toutefois à laisser une marge de manœuvre totale à leurs successeurs.

«Le fait que Patrik et Joël ne soient pas des membres de nos familles évite les conflits de génération. Ils auront une grande liberté, l'approche est en somme très saine», se félicite Jacques Gavillet.

Votre avis

Que vous inspire la reprise d'exploitation hors cadre familial? Seriez-vous prêt à léguer votre patrimoine à des tiers?

Votre réponse
journal@agrihebdo.ch
Fax 021 613 0640

Un accompagnement assuré par Prométerre

Les quatre agriculteurs de Peney-le-Jorat ont été suivis dans leurs démarches de reprise par Prométerre, l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre. Le contrat de fermage qu'ils ont conclu porte sur les parcelles et les infrastructures destinées à la production agricole. Les deux familles Gavillet conservent en revanche leur lieu d'habitation respectif. «La situation financière de nos deux domaines est saine. Nous avons

bien pu amortir en nous appuyant sur des installations performantes, sans investir de façon démesurée», commente Jacques Gavillet. Le remboursement du capital fermier, à hauteur de 600 000 francs, a été planifié sur une dizaine d'années. Les deux jeunes exploitants vont bénéficier de l'aide initiale, un prêt fédéral sans intérêt octroyé par le Fonds d'investissement agricole (FIA), et dont le montant est calculé selon les unités de main-d'œuvre standard (UMOS). LP

CENTRE AGRICOLE D'YVONAND

Bonne récolte mais année difficile

Ludovic Pillonel

La quantité et la qualité de la marchandise réceptionnée par le Centre agricole d'Yvonand étaient au rendez-vous, après un printemps et un été délicats à négocier.

L'image de bon nombre de collègues du métier, les membres de la Société coopérative du centre agricole d'Yvonand (VD), réunis le 20 décembre dernier en assemblée générale, ont dû composer avec un météo particulièrement capricieuse durant l'année 2018. Les fortes précipitations printanières conju-

guées à l'été caniculaire ont mis à mal leurs cultures, et beaucoup d'entre eux se sont vus dans l'obligation de réduire leurs effectifs de bétail ainsi que d'acheter du fourrage. Après cette période difficile, les agriculteurs de la région ont pu moissonner dans de très bonnes conditions et livrer une marchandise de qualité. La satisfaction est aussi de mise en ce qui concerne les quantités réceptionnées, toutefois en léger recul par rapport à l'année précédente (-3%). L'ancien gérant Daniel Breux affichait le même optimisme en commentant les comptes de l'exercice 2017-2018, bouclés avec un bénéfice net de 3097 francs. Gilbert Peguiron, qui cédait lui aussi sa

place après cinq ans de présidence, a tenu à le remercier pour ses 38 ans de bons et loyaux services, en mettant en avant son dynamisme, sa force de caractère et son sens des affaires. «De l'achat d'un clark, il y a trois décennies, au gouddronnage des alentours du centre agricole, tu as investi, Daniel, près de 10 millions de francs, ceci pour permettre de passer d'une réception de 3500 tonnes de céréales à plus de 11 000 tonnes aujourd'hui», a relevé celui qui a désormais cédé son poste de président à Fabrice Tanner.

Investissements en vue

Le nouveau gérant Xavier Douidin, aux commandes depuis six mois, ne compte pas

non plus ménager ses efforts pour le site, théâtre de plusieurs projets. Le remplacement des commandes du séchoir a demandé un investissement de 155 000 francs, «financé uniquement par les liquidités courantes». Quant à l'automatisation des installations et la mise en place de la gestion informatisée du centre collecteur, elles démarreront ce printemps, avec comme objectif une mise en service pour la récolte 2020. Le coût de l'opération s'élève à environ 1 million de francs.

Enfin, la refonte du système informatique de l'administration, dont la finalisation est prévue fin 2019-début 2020, représentera une enveloppe de 130 000 francs.

Brève

Grande offre au Marché d'hiver des taureaux de race à viande

Le jeudi 17 janvier 2019, les éleveurs, les détenteurs de vaches mères, et tous les intéressés aux bovins à viandes ont rendez-vous à l'Arena de Vianco à Brunegg, à l'occasion du 8^e Marché des taureaux de race à viande. Le Marché des taureaux est l'occasion d'acquiescer un taureau de race à viande reconnu, destiné à la production. L'utilisation de taureaux reconnus au herdbook de Vache mère Suisse est un garant pour l'obtention de descendants de qualité avec des performances bouchères élevées. Cette reconnaissance est une condition de production dans les programmes de marque de Vache mère Suisse. Dans ce contexte, le succès est là, la viande de Natura-Veal, Natura-Beef et SwissPrimGourmet est recherchée. Au total, 79 taureaux de quatre races, provenant de 43 exploitations, seront proposés aux enchères. Un choix réjouissant en perspective! La race Limousine comptera 31 représentants et 33 animaux pour les Angus. Trois Charolais et douze pour la race Simmental compléteront le tableau. Une soirée des éleveurs avec élection des champions, remise des Herdbook-Award et distinctions aux éleveurs par Swissgenetics aura lieu le mercredi 16 janvier à 18h. Inscription nécessaire auprès de Vache mère Suisse (www.vachemere.ch) d'ici au lundi 14 janvier. SP